



INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET



ACCÈS REFUSÉ:

L'ISOLATION FORCÉE DU TIBET
ET LA NOTION DE RÉCIPROCITÉ

Un rapport d'International Campaign for Tibet
Washington, DC | Amsterdam | Berlin | Londres | Bruxelles
www.savetibet.org

ACCÈS REFUSÉ : L'ISOLATION FORCÉE DU TIBET ET LA NOTION DE RÉCIPROCITÉ

9 mai 2018



Images de couverture:

(À gauche)

Des troupes s'approchent du corps de Dorje Rinchen qui vient de s'immoler par le feu. De la fumée s'élève toujours de son corps et il n'est pas certain qu'il soit toujours en vie à ce moment-là. Plusieurs laïcs et moines tentent d'empêcher les troupes de s'emparer de lui. Dans la tradition tibétaine, il est important de protéger le corps d'une personne ayant perdu la vie dans le cadre d'une offrande ou d'un rituel religieux afin de lui permettre de renaître sous des auspices favorables. Depuis le début des immolations par le feu au Tibet en 2009, beaucoup de Tibétains ont pris des risques considérables pour récupérer le corps de ceux qui se sont immolés afin de respecter cette tradition religieuse.

(À droite)

Présence militaire intimidante lors de l'un des grands festivals bouddhistes tibétains au monastère de Kumbum dans le Qinghai le 5 mars 2015, le dernier jour des célébrations traditionnelles du Nouvel An tibétain (Losar). Les images montrent plusieurs rangées de policiers paramilitaires en uniforme dont le nombre semble dépasser celui de fidèles religieux participant au festival, l'un des rassemblements religieux les plus importants du Tibet. Il attire chaque année des milliers de pèlerins.

TABLE DES MATIÈRES

Pour la version française de ce rapport, seul le résumé et les recommandations d'International Campaign for Tibet ont été traduits -la version complète en anglais est disponible en ligne à cette adresse: <https://www.savetibet.org/wp-content/uploads/2018/05/access-denied-a4-page-center-3.pdf>.

• **Résumé - Page 2**

- La notion de réciprocité et les opérations d'influence de la Chine
- L'instrumentalisation de l'accès au Tibet : l'approche stratégique de la Chine en 2008 et au-delà
- Raconter l'histoire du Tibet : « Venez voir, puis partez »
- « Un nouveau point de départ historique » en matière de propagande
- « Trop de Tashi Delek » : Restrictions de l'accès au Tibet pour les gouvernements étrangers
- L'accès des touristes au Tibet et l'État sécuritaire
- « Le premier censeur du monde et prédateur de la liberté de la presse »: Restrictions de l'accès au Tibet pour les journalistes
- « C'était comme si le moine n'existait pas »
- Fermeture des ONG internationales
- Enfermés : Les Tibétains à l'intérieur et à l'extérieur du Tibet
- Questions à la Chine concernant la réciprocité et l'accès au Tibet

• **Les recommandations d'International Campaign for Tibet - Page 6**



Poste de contrôle de police à Gyantsé dans la Région autonome du Tibet (Photo : Carlos Mel Bruno)

Début février 2018, dans le Tibet oriental, les moines du monastère de Dzongsar célébraient le Nouvel An tibétain et deux journalistes du New York Times étaient arrivés sur place pour faire un reportage sur les traditions de fêtes. Mais alors que les deux journalistes regardaient les moines répéter une danse monastique traditionnelle, un policier en uniforme apparut dans le temple et les emmena pour leur faire subir un interrogatoire. Ils passèrent 17 heures en garde à vue.

L'expérience kafkaïenne de ces deux journalistes est la dernière démonstration en date des politiques systématiques de la Chine pour contrôler l'accès au plus grand et au plus haut plateau du monde, afin de garantir le respect absolu des politiques du Parti communiste au pouvoir et de maîtriser le discours sur le Tibet dans le monde entier.

Xi Jinping, dont la puissance en tant que Secrétaire du Parti et président de la Chine s'est trouvée décuplée en février 2018 après la suppression de la limite des deux mandats qui avait été mise en place pour prémunir le pays contre un culte de la personnalité façon Mao, a annoncé le début d'une « nouvelle ère » pour la Chine, le contrôle du Tibet étant une priorité absolue et d'une importance stratégique particulière pour le Parti communiste chinois (PCC).

Dans le cadre de nouvelles politiques systématiques, la République populaire de Chine (RPC) a instrumentalisé l'accès au Tibet, sous le slogan « venez et allez raconter au monde entier ce que vous avez vu » qui signifie en fait : « venez si nous vous le permettons, puis partez et répétez exactement ce que le Parti communiste chinois vous dit ». Les autorités chinoises refusent l'accès au territoire ou menacent de le faire et se servent de plus en plus de cet outil puissant pour faire taire les critiques des universitaires, des écrivains, des experts indépendants et des représentants des gouvernements étrangers.

La Chine affirme que le Tibet est ouvert au monde, mais elle adopte des stratégies secrètes et coercitives à son égard. Plusieurs représentants diplomatiques et organisations intergouvernementales se sont vus refuser l'accès au territoire du Tibet ces dernières années, en violation des pratiques diplomatiques habituelles entre les pays. Des restrictions comparables à celles établies par les autorités chinoises au Tibet aujourd'hui se retrouvent principalement dans des situations telles que la déclaration de l'état d'urgence en Éthiopie en 2016.



La représentante démocrate au Congrès des Etats-Unis Nancy Pelosi accompagnée des membres de sa délégation devant le Potala à Lhasa au Tibet en 2015. (Photo: democraticleader.gov)

Des universitaires se sont vus refuser la délivrance d'un visa en raison de leurs écrits, tandis que plusieurs journalistes étrangers ont été expulsés de la RPC – notamment une journaliste française, pour avoir critiqué les politiques de la Chine au Tibet et dans le Xinjiang. De nouvelles tactiques ont été mises au point pour contrôler celles et ceux qui parviennent à entrer sur le territoire. Le tout est associé à des efforts plus systématiques pour réduire les Tibétains au silence, en particulier lorsque ceux-ci rencontrent des visiteurs extérieurs, et pour les empêcher de partir en pèlerinage ou de quitter la RPC.

Dans le cadre de cette stratégie, il y a eu une augmentation du nombre de fonctionnaires chinois envoyés en Occident pour « raconter au monde l'histoire du Tibet en Chine » : environ trois fois plus de délégations de l'État-parti se sont rendues dans des pays occidentaux ces dix dernières années par rapport aux représentants des gouvernements occidentaux autorisés à se rendre au Tibet. Ces délégations font partie intégrante des opérations d'information stratégique sophistiquées de la Chine, dont l'objectif est de manipuler et d'influencer les perceptions des publics cibles dans les pays occidentaux en ce qui concerne le Tibet et le Dalaï-Lama.



Le Directeur des Affaires européennes d'ICT Vincent Metten pose une question à Pema Thrinley, Vice-Président du Comité des affaires ethniques de l'Assemblée nationale populaire de Chine, lors d'une discussion à l'Institut européen des études asiatiques (EIAS) à Bruxelles le 4 décembre 2015. (Photo : ICT)

Matteo Mecacci, président d'International Campaign for Tibet, a déclaré : « *Les dirigeants chinois cherchent à imposer une isolation complète au Tibet, dont la situation est souvent décrite comme étant pire qu'en Corée du Nord, où sont au moins établis quelques médias étrangers. Les observateurs internationaux indépendants sont exclus du Tibet ou n'ont le droit d'y accéder que dans des circonstances strictement contrôlées, alors que de nombreuses délégations de représentants du Parti ne rencontrent aucun obstacle pour se rendre dans des démocraties occidentales afin d'y diffuser leur propagande. La Chine cache ses politiques oppressives au Tibet derrière un langage plaisant et positif ; son intention est d'empêcher*

qu'on ne dise la vérité au sujet de son oppression très marquée notamment au Tibet, mais pas exclusivement. L'oppression y est en réalité si extrême que plus de 150 Tibétains se sont immolés par le feu en signe de protestation et d'angoisse. »

« Les Tibétains sont enfermés à l'intérieur de leur territoire. Ils ne peuvent même pas partir en pèlerinage pour rencontrer leur chef religieux vénéré, le Dalaï-Lama, et chaque aspect de leur vie quotidienne fait l'objet d'une surveillance et d'un contrôle draconiens. Les stratégies agressives de la Chine ont de graves conséquences pour toute une génération et pour de véritables échanges internationaux. »

LE PRÉSENT RAPPORT EXPOSE LES FAITS SUIVANTS

- Depuis 2008, quand les manifestations menées à travers le Tibet se sont heurtées à une violente répression et ont conduit à la fermeture de la région, les autorités chinoises poursuivent une stratégie qui vise à n'autoriser l'accès à ce territoire qu'à certaines délégations, en cherchant souvent à imposer des conditions de confidentialité, et à présenter au monde une image du Tibet soigneusement mise en scène dans lequel la transformation économique rapide est mise en évidence et où les tentatives de soulever de véritables questions quant aux doléances des Tibétains, d'aborder les violations des droits de l'Homme ou d'engager un dialogue sur des questions essentielles, comme la survie culturelle, sont bloquées ou réduites à néant.
- Le concept de réciprocité est de plus en plus repris par les gouvernements pour contrer les opérations économiques d'influence à sens unique de la Chine et afin d'assurer le respect des normes internationales et des obligations mutuelles à long terme. Les principaux gouvernements européens et les États-Unis ont invoqué la réciprocité comme principe clé dans leurs relations bilatérales avec la Chine. Reconnaissant que la réciprocité est un principe important des relations internationales, au-delà du commerce, aux États-Unis, les membres du Congrès ont introduit un projet de loi bipartite, la loi sur l'accès réciproque au Tibet, afin de promouvoir la liberté de circulation ainsi qu'un Tibet ouvert et accessible pour les citoyens américains et les Tibétains eux-mêmes, y compris le Dalaï-Lama.
- Les efforts de propagande déployés par la Chine pour contrôler les discours et récits sur le Tibet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, se sont intensifiés. Il s'agit d'un « nouveau point de départ historique » que l'État-parti s'efforcera de renforcer en 2018. Parmi les stratégies radicales qui seront intensifiées cette année et qui sous-tendent le contrôle d'accès imposé au Tibet par la Chine figurent le développement spectaculaire de la sécurisation du plateau, l'engagement de l'armée dans les efforts de propagande et l'accent continu mis sur la suppression de la loyauté des Tibétains vis-à-vis du Dalaï-Lama.
- La RPC se classe parmi les pires pays du monde en ce qui concerne la liberté de la presse et le Tibet (ainsi que le Xinjiang et Taïwan) est considéré comme l'une des « zones rouges » ou « zones d'exclusion aérienne », dans laquelle n'importe quelle couverture médiatique peut être considérée comme rien de moins qu'une remise en cause de la souveraineté de la RPC et de la légitimité du PCC. Plusieurs journalistes étrangers ont été expulsés du Tibet par la police et contraints de signer des documents promettant de ne pas remettre les pieds sur le territoire. Certains ont évité les postes de contrôle en se cachant à l'arrière de voitures tandis que d'autres ont été mis en détention. Les Tibétains qui osent parler aux journalistes, même de manière non-officielle, s'exposent à de lourdes sanctions, comme la torture et l'emprisonnement.
- Aucune autre province de la RPC n'a d'obstacles équivalents en matière d'accès que la Région autonome du Tibet (RAT). Cette situation est on ne peut plus évidente chaque année en mars, lorsque la Région autonome du Tibet est fermée aux touristes au moment de l'anniversaire du soulèvement du 10 mars 1959 et des manifestations menées en 2008 à la même date. Cette fermeture indique qu'en fin de compte, « l'industrie clé » du tourisme est subordonnée à la priorité donnée par l'État-parti à la sécurisation du plateau.

- Phénomène sans précédent, le tourisme intérieur chinois de masse à travers le Tibet coexiste désormais avec le pouvoir illimité d'un État sécuritaire engagé dans la répression politique la plus importante depuis une génération. Alors que les touristes chinois sont de plus en plus libres de se rendre sur le plateau, généralement escortés en groupes par des guides formés par l'État, les Tibétains eux-mêmes font l'objet de restrictions inégalées quant à leur liberté de circulation.
- Les graves restrictions imposées de façon continue par l'État-parti enferment les Tibétains dans une isolation virtuelle par rapport à la communauté mondiale. Ils sont incapables de voyager, même lorsqu'ils parviennent à obtenir des passeports chinois et des bourses à l'étranger, ce qui n'arrive pas fréquemment. Les Tibétains risquent des peines parmi les plus sévères s'ils osent exprimer des opinions différentes de celles de l'État-parti, aussi modérées ou pondérées soient-elles. Alors que les déclarations de la police chinoise font référence à la nécessité de diffuser davantage de matériel de propagande en langue tibétaine, on observe une tendance de plus en plus prononcée à la criminalisation de ce qui fait partie intégrante de l'identité et de la culture tibétaines, ciblant en particulier les efforts déployés par les Tibétains pour promouvoir et parler leur langue maternelle. L'approche de la « nouvelle ère » de Xi Jinping implique un recul dramatique de tout soutien en faveur de la protection de la culture « ethnique » minoritaire.
- Les restrictions d'accès ont entraîné une nouvelle vague d'arrêts d'exploitation et de fermetures d'ONG internationales après la montée au pouvoir de Xi Jinping, qui ont affecté considérablement la vie des Tibétains. Les deux fondateurs de l'une des dernières ONG internationales au Tibet, Braille Without Borders (Braille sans frontières), ont été contraints de quitter le territoire l'année dernière (2017) et ont décrit la fermeture « déchirante » de leur école maternelle pour enfants aveugles et malvoyants, dont certains orphelins du tremblement de terre qui avait eu lieu en 2008 dans le Sichuan.
- La Chine profite de l'ouverture d'autres pays, comme en Europe et aux États-Unis, pour imposer sa « puissance intrusive » agressive. Dans certains pays, notamment en Australie, en Nouvelle-Zélande et au sein de l'Europe, un retour de manivelle s'opère, car cette ingérence étrangère constitue non seulement une menace à la sécurité nationale, mais aussi à l'inclusion sociale et à la démocratie, en termes de liberté d'expression et de vivre l'abri de la peur.

Matteo Mecacci s'est exprimé en ces termes : « *Il est inacceptable que des délégations officielles de la Chine puissent accéder à nos pays pour imposer leur message radical sur le Tibet, alors que les délégations des démocraties occidentales se voient fréquemment refuser l'accès au Tibet ou ne sont pas en mesure de dévoiler la vérité quant à l'oppression qui s'y déroule. De même, des journalistes étrangers ont été expulsés de Chine pour avoir simplement remis en cause ou critiqué les politiques du Parti au Tibet ou évoqué d'autres questions sensibles. Pourtant, un nombre important de journalistes chinois des médias de l'État travaillent dans nos capitales mondiales sans qu'il y ait aucune ingérence de notre part. Il est temps d'adopter une approche plus solide, fondée sur la prise de conscience de plus en plus aiguë que l'influence autoritaire croissante de la Chine est capable de subvertir et de façonner nos propres démocraties d'une manière qui constitue une véritable menace pour notre avenir.* »

« *L'importance géopolitique du Tibet est telle qu'il mérite d'être au-devant de la scène dans les affaires internationales. Il incombe à nos gouvernements et à la communauté internationale d'insister dès à présent sur le principe de réciprocité dans leurs rapports avec la RPC, afin de remédier à l'asymétrie de cette influence autoritaire non seulement au Tibet, mais aussi dans nos propres sociétés.* »

Dans le présent rapport, International Campaign for Tibet demande un accès sans entraves à toutes les sphères du Tibet ainsi que la cessation des politiques de restriction de la liberté de circulation et d'expression des Tibétains. Elle appelle également à un engagement plus poussé des gouvernements du monde entier en ce qui concerne la politique tibétaine de la Chine.

RECOMMANDATIONS À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

- Les Parlements devraient adopter des résolutions sur l'accès réciproque au Tibet ainsi qu'une approche commune à cet égard.
- Les responsables de l'ONU, les diplomates et les représentants d'organisations multilatérales devraient demander l'accès au Tibet conformément aux engagements et obligations de la Chine et selon le principe de réciprocité en vertu duquel les diplomates et journalistes chinois jouissent d'un accès illimité dans leur pays.
- Les gouvernements devraient soulever la question de l'accès réciproque au Tibet dans le cadre de forums internationaux appropriés, notamment auprès des organes de l'ONU.
- Les gouvernements devraient presser les dirigeants chinois de réévaluer l'approche du « maintien de la stabilité » appliquée au Tibet ainsi que la position dominante de leur appareil de sécurité.
- Il conviendrait d'examiner comment les délégations chinoises qui transmettent un message de propagande sur le Tibet font partie d'une stratégie visant à contrôler et à dominer le discours mondial ; l'accueil de telles délégations de la RPC à l'étranger devrait être subordonné à l'octroi d'un accès significatif aux représentants des pays hôtes.
- Lors des visites de délégations chinoises en Occident, par exemple pour les dialogues sur les droits de l'Homme, les pays d'accueil devraient offrir la possibilité aux représentants de la société civile et aux citoyens tibétains en exil d'engager le dialogue avec les représentants officiels.
- Comme le Népal est « aux avant-postes » des opérations d'influence de la Chine et dans la mesure où ce pays constitue la porte d'entrée de l'exil pour de nombreux Tibétains, une attention urgente devrait être accordée à l'absence de documentation au sein de la communauté tibétaine au Népal, et des efforts supplémentaires devraient être déployés pour assurer leur sécurité.
- Les journalistes internationaux en RPC jouent un rôle essentiel et doivent être protégés dans la mesure du possible ; s'ils font l'objet de menaces, des réponses solides doivent être apportées par les gouvernements concernés sur la base de la réciprocité, en reliant la question à la présence des médias d'État chinois dans les pays occidentaux.

RECOMMANDATIONS AU CONGRÈS AMÉRICAIN

- Le Congrès américain devrait envoyer un message fort en adoptant les projets de loi bipartites et bicaméraux, H.R.1872 et S 821 — loi de 2017 sur l'accès réciproque au Tibet, afin de promouvoir l'accès des citoyens, diplomates et journalistes américains au Tibet de la même façon que les citoyens, diplomates et journalistes chinois ont accès aux États-Unis.
- Le Congrès devrait adopter les résolutions bipartites et bicamérales (H.Con.Res.89, . S.Con. Res.30) demandant instamment que le traitement du peuple tibétain devienne un élément déterminant dans la conduite des relations des États-Unis avec la République populaire de Chine.
- Le Congrès devrait envoyer une délégation au Tibet pour y évaluer la situation.
- Le Congrès devrait envoyer une délégation à Dharamsala en Inde pour évaluer la situation de la communauté tibétaine en exil.
- Il conviendrait d'examiner les possibilités de sanctionner les fonctionnaires chinois impliqués dans des violations de droits de l'Homme au Tibet en utilisant la loi Magnitsky sur la responsabilité en matière de droits de l'Homme (Global Magnitsky Human Rights Accountability Act), qui autorise le président américain à bloquer ou révoquer les visas de certains « ressortissants étrangers » (personnes morales et physiques) s'ils se rendent responsables ou s'ils agissent en qualité d'agent d'une personne responsable d'« exécutions extrajudiciaires, de torture ou d'autres violations flagrantes des droits de l'Homme internationalement reconnus ».

RECOMMANDATIONS À L'ADMINISTRATION TRUMP

- L'administration Trump devrait poursuivre résolument l'objectif de longue date des États-Unis qui consiste à établir un consulat à Lhasa.
- L'administration Trump devrait accorder une attention prioritaire au Tibet dans ses relations bilatérales avec la République populaire de Chine.
- L'administration Trump devrait user de l'influence politique et économique qui est la sienne pour exhorter la Chine à respecter la culture et la religion distinctes du Tibet et à reprendre les négociations avec les envoyés du Dalai-Lama afin de résoudre le problème tibétain.
- La désignation rapide d'un Coordinateur spécial des États-Unis sur le Tibet au sein du Département d'État est nécessaire pour prendre la tête de ces initiatives.

RECOMMANDATIONS À L'UNION EUROPÉENNE

- Alors que l'Union européenne et la Chine célèbrent en 2018 une année commune du tourisme, l'Union européenne et ses pays membres devraient formuler une approche multilatérale à l'égard de la question tibétaine, et en particulier en ce qui concerne l'accès au Tibet. Comme l'a fait remarquer le Parlement européen (PE) dans son rapport de 2015 sur les relations UE-Chine, les restrictions imposées aux citoyens de l'UE ou aux citoyens européens et tibétains désirant se rendre dans certaines régions du Tibet n'existent pas pour les citoyens chinois qui obtiennent des visas pour voyager dans les États membres de l'UE ou dans l'espace Schengen. L'UE appelle à la réciprocité avec la Chine dans le domaine du commerce et, dans sa stratégie de 2016 sur la Chine, elle a mentionné l'objectif de « promouvoir la réciprocité, des conditions de concurrence égales et une concurrence loyale dans tous les domaines de coopération ». Cette notion de réciprocité devrait donc être étendue au respect des droits humains, y compris la liberté de circulation et la liberté d'information des citoyens européens en Chine et au Tibet.
- Ce n'est qu'en impliquant pleinement les Tibétains dans les processus décisionnels et dans la mise en œuvre des politiques destinées à encourager le tourisme au Tibet que les objectifs visant à générer des bénéfices économiques, à améliorer le niveau de vie local et à protéger l'environnement du plateau peuvent être atteints. Les Tibétains devraient être les premiers bénéficiaires des recettes générées par le tourisme, les principaux employés des entreprises touristiques et, par dessus tout, les guides et conteurs qui expliquent la culture et les valeurs du Tibet aux visiteurs. Le tourisme peut par ailleurs jouer un rôle primordial dans la promotion du dialogue interculturel et de la compréhension entre Tibétains et Chinois. Les investisseurs européens dans le secteur touristique au Tibet – tels que les chaînes d'hôtel – devraient donc être encouragés, voire poussés, à faire leur part en garantissant la participation active des Tibétains à l'industrie du tourisme et en protégeant la véritable culture tibétaine.

RECOMMANDATIONS À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

En ce qui concerne les Tibétains enfermés au Tibet, nous exhortons les autorités chinoises à :

- Ne pas confisquer les passeports valides des Tibétains qui reviennent de voyages à l'étranger ; ne pas confisquer les passeports valides des Tibétains dans le but de sanctionner toute expression religieuse, politique ou culturelle n'étant pas considérée comme compatible avec les politiques officielles de l'État-parti.
- Permettre aux Tibétains d'effectuer des déplacements sans entraves à l'intérieur du pays et ne pas sanctionner l'expression de croyances et d'activités religieuses, politiques et culturelles.
- Abolir toutes les pratiques discriminatoires à l'encontre des Tibétains, qui sont perçues comme étant les causes profondes du mécontentement et des griefs tibétains, comme le refus illégal de délivrer des passeports.
- Permettre aux Tibétains de se déplacer à l'étranger ; délivrer des passeports aux Tibétains qui en font la demande conformément à l'article 6 de la loi sur les passeports. En particulier, lorsqu'il s'agit de refuser la délivrance d'un passeport, expliquer la décision pertinente conformément à l'article 6 de la loi sur les passeports et permettre un contrôle judiciaire sans entraves des décisions concernées. Délivrer des passeports dans les délais prescrits par la loi sur les passeports, à savoir 15 à 30 jours.
- Abroger l'article 13, Paragraphe 7, de la loi sur les passeports qui autorise le refus de délivrer un passeport à une personne pouvant « cause des pertes majeures aux intérêts de l'État », car il n'est pas conforme à l'article 12 du pacte international des Nations Unies relatif aux droits civils et politiques, que la République populaire de Chine a signé.



Note relative à la géographie politique du Tibet :

Le Tibet historique se compose traditionnellement de trois régions principales : l'Amdo (nord-est), le Kham (est) et l'U-Tsang (centre et ouest). La Région autonome du Tibet a été fondée par le gouvernement chinois en 1965. Elle couvre la région du Tibet située à l'ouest du Dri chu (fleuve Yang Tsé) ainsi qu'une partie du Kham. Le reste de l'Amdo et du Kham ont été incorporés dans les provinces chinoises, où elles sont qualifiées de comtés et de préfectures autonomes tibétaines. De ce fait, une grande partie du Qinghai et certaines parties des provinces du Gansu, du Sichuan et du Yunnan sont reconnues par le gouvernement chinois comme faisant partie du « Tibet ». ICT utilise le terme « Tibet » pour désigner l'ensemble des régions tibétaines placées actuellement sous la juridiction de la République populaire de Chine.

En ce qui concerne l'accès au territoire, les différentes divisions politiques du Tibet ont des niveaux de restriction très différents. L'accès à la Région autonome du Tibet est généralement plus restreint que celui des régions administrées par les provinces du Qinghai, du Gansu, du Yunnan et du Sichuan, tandis que la préfecture de Diqing dans la province du Yunnan connaît moins de restrictions qu'une grande partie du reste du Tibet. Les ressortissants étrangers qui souhaitent se rendre dans la Région autonome du Tibet doivent obtenir un permis d'entrée spécial. Il s'agit d'un système unique au sein de la République populaire de Chine ; aucune autre région provinciale de la Chine n'est soumise à cette exigence. Lorsque cela semble digne d'intérêt, le présent rapport mentionne les différences pertinentes dans les politiques d'accès des différentes juridictions.



INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET

ICT EUROPE

Funenpark 1D
1018 AK Amsterdam,
The Netherlands
Phone: +31 (0)20 3308265
Fax: +31 (0)20 3308266
icteurope@savetibet.nl

ICT BRUSSELS

15, rue de la linière
1060 Brussels
Belgium
Phone: +32 (0)2 609 44 10
Fax: +32 (0)2 609 44 32
info@savetibet.eu

ICT GERMANY

Schonhauser Allee 163
10435 Berlin
Germany
Tel.: +49 (0)30 27879086
Fax: +49 (0)30 27879087
info@savetibet.de

ICT

1825 Jefferson Place, NW
Washington, DC 20036
United States of America
Phone: +(1) 202-785-1515
Fax: (202) 785-434
info@savetibet.org